

**DEPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE  
ARRONDISSEMENT DE NANTES  
COMMUNE DE SAINT JEAN DE BOISEAU**

**ARRETE N° 2022/AR-T099**

**Arrêté portant autorisation de travaux et réglementation de la circulation et du stationnement rue de l'Hommeau et rue de la Belle Etoile**

Le Maire de la Commune de St Jean de Boiseau

VU le Code des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2211.1, L-2212.1 et s et L 2213.2,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982,

VU le Code de la Route,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière Livre I « *signalisation temporaire* » approuvée par l'arrêté du 6 Novembre 1992,

VU la demande présentée par l'entreprise EFFO TP, 39 route du Champ Blond, 44450 Divatte sur Loire, ([anthony.bernard@effo-tp.com](mailto:anthony.bernard@effo-tp.com)) ([antoine.kieffer@ensio.eu](mailto:antoine.kieffer@ensio.eu))

**CONSIDERANT** qu'il incombe à l'autorité municipale de prendre les dispositions réglementaires destinées à assurer la sécurité publique,

**SUR PROPOSITION** de la directrice du pôle sud-ouest, Nantes Métropole,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1** – En raison de travaux de pose de réseaux de télécommunication (adduction antenne), la circulation sera réglée et alternée par panneaux de type BK 15 – CK 18 ou par feux trichromes, rue de l'Hommeau et rue de la Belle Etoile, la vitesse sera limitée à 30 km/h et le stationnement sera interdit au droit et en face des travaux sauf véhicules de chantier, et ce entre le 01 et le 23 décembre 2022.

**ARTICLE 2** – La signalisation réglementaire et l'affichage de l'arrêté sur le lieu des travaux seront mis en place par le pétitionnaire.

**ARTICLE 3** – Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la directrice du pôle sud-ouest, Nantes Métropole, Monsieur le Chef de Gendarmerie du Pellerin sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Pellerin
- Madame la Présidente de Nantes Métropole (pôle sud-ouest)
- L'entreprise EFFO TP

Fait à Saint Jean de Boiseau, le 15 novembre 2022

Pour le Maire,

L'adjoint délégué

**Jérôme BLIGUET**

